

Nantes, le 8 novembre 2021

Aléop ajuste sa grille horaire sur les lignes 320 et 322 La Région fait un geste commercial

Les transports publics connaissent depuis quelques années une pénurie de conducteurs qui impactent de plus en plus les services interurbains. Dans ces circonstances, depuis septembre 2021, des services n'ont pu être réalisés sur les lignes 300 et 322 du réseau Aléop. La Région des Pays de La Loire, responsable du réseau de transport Aléop, et les exploitants de transport, étudient les solutions pour résoudre ce problème, et seule l'attribution de nouveaux permis de conduire permettra d'embaucher du personnel et de rétablir la situation.

En compensation des difficultés rencontrées par les voyageurs depuis septembre 2021 jusqu'à décembre 2021, la Région remboursera les abonnés à hauteur d'un mois d'abonnement. Les versements seront opérés début 2022. Les détenteurs de Pass annuels ou scolaires n'auront aucune démarche à faire et seront directement remboursés. Les abonnés mensuels devront formuler leur demande auprès de l'Antenne Aléop44, et la justifier en transmettant leur coupon mensuel. Les modalités pratiques de remboursement seront consultables sur le site aleop.paysdelaloire.fr à compter du 8 novembre, dans la rubrique actualité de la Loire Atlantique.

La situation pourrait revenir à la normale à compter du 21 février 2022. Aussi, afin de limiter le nombre de services impactés et clarifier la réalité des circulations, des horaires seront supprimés, maintenant le taux des services assurés pour ces deux lignes, en direction de Nantes à 88% et les retours à 90 %.

Les horaires suivants seront retirés des grilles à partir du 8 novembre jusqu'au 21 février 2022 :

Ligne 300 :

- 6h45 : départ Grandchamp-des-Fontaines – arrêt Cent sillons
- 7h10 : départ Grandchamp-des-Fontaines – arrêt Cent sillons
- 8h40 : départ Grandchamp-des-Fontaines – arrêt Cent sillons
- 17h00 : départ Grandchamp-des-Fontaines – arrêt Cent sillons

- 8h24 : Départ départ Nantes – arrêt Gare sud
- 12h09 : Départ départ Nantes – arrêt Gare sud
- 15h35 : Départ départ Nantes – arrêt Gare sud
- 15h55 : Départ départ Nantes – arrêt Gare sud
- 17h23 : Départ départ Nantes – arrêt Gare sud
- 18h04 : Départ départ Nantes – arrêt Gare sud

Ligne 322 :

- 7h03 : Uniquement le départ depuis Treillières à 7h03 est annulé. Le reste de la ligne fonctionne normalement.

Par ailleurs, pour pallier cette situation la Région des Pays de la Loire a renforcé son plan de bataille pour l'emploi et s'est associée à la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs des Pays de la Loire, dans le cadre d'une action de promotion du métier de conducteur de car afin de proposer des formations qualifiantes débouchant sur un emploi.

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr – 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92